

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2023

Le 1^{er} avril 2023 à Villers-Cotterêts

Nous remercions les 24 adhérents de l'association réunis ce 1^{er} avril 2023 à Villers-Cotterêts pour leur présence et leur fidélité.

I Désignation du Président et des scrutateurs :

L'assemblée commence à 17H : après un mot d'accueil, Xavier Blutel est désigné Président de séance. Michel Decqueker et Sylvie Flaure sont désignés scrutateurs.

II Collecte et comptage des votes par correspondance :

Le nombre d'adhérents à jour de leurs cotisations en 2022 est de 38.

Sont présents ce jour 19 membres à jour de leurs cotisations, donc le quorum de 50% est atteint.

Pas de votes par correspondance.

Nous accueillons 5 nouveaux membres : Véronique et Dominique Narat, arrivés à Montgobert depuis l'an dernier, Christine et Michel Clément, résidents à Soucy, et originaires de Villers-Cotterêts, ainsi que François Goudier, résident à Villers-Cotterêts, photographe de reportage à l'agence Gamma-Rapho.

Véronique et Christine sont des cousines de François Angot, membre fondateur de notre association.

III Approbation du rapport moral du Président :

Xavier Blutel rappelle l'importance d'ouvrir notre association à de nouveaux membres, en dépit d'une baisse générale des adhésions ressentie par toutes les associations depuis la pandémie. Les nouvelles recrues doivent avoir l'esprit Dumas : le goût de la convivialité et de la bonne chère.

Xavier Blutel fait le bilan de l'année 2022 qui reste une année de transition : les restrictions sanitaires se sont allégées, mais les sujets d'inquiétude liées au virus en circulation ont été peu à peu relayés par les échos d'une guerre aux portes de l'Union européenne, le retour de l'inflation, une année d'élection dont l'issue est mitigée quelles que soient les opinions. En bref, l'humeur n'était pas aux sorties même si le plaisir de se retrouver dans un beau cadre et autour d'un bon repas aurait certainement permis d'oublier un peu tout cela.

Cette ambiance plutôt morose a sans doute contribué à l'annulation de notre sortie à Monte-Cristo faute de candidats. Fort heureusement, grâce à l'invitation amicale des « Amis du Château » certains d'entre nous pourront visiter cette folie de notre cher Alexandre le 24 mai prochain (9 membres de l'association pour mémoire) . Sylvie est remerciée pour cette initiative. Heureusement notre traditionnelle cérémonie du 24 juillet, suivie d'un déjeuner au Kiosque s'est bien tenue, avec tous ces moments de joie partagée, ces retrouvailles après tant de mois passés sans nous être réunis. Votre Conseil d'Administration n'est pas resté inactif pour autant. Si les sorties ont manqué, des actions ont été faites pour une autre vocation de votre association : la Sauvegarde du vieux Villers et de ses environs.

Au moment où la réhabilitation du château approche de son terme, nous avons rencontré à plusieurs reprises le maire de Villers-Cotterêts et certains de ses responsables, et le dialogue se poursuit activement en 2023. Les principaux sujets

sur lesquels nous avons sollicité des actions ou demandé des informations sont les suivants :

1/ L'entretien de la concession des Dumas au cimetière Georges Bourdon : rappelons que, faute d'ayant droits, elle a été reprise par la municipalité.

Une plaque transparente que nous avons proposée a été posée en juillet 2022 à droite du portail.

Le panneau à l'entrée dans le cimetière devrait être optimisé.

Le carré Dumas sera fleuri pour le 24 juillet 2023

Les ifs auraient été taillés en 2022

Le nettoyage des tombes sales et illisibles semble être déconseillé par une entreprise que le maire a consultée. A ce stade aucune solution n'est proposée.

2/ La valorisation du centre-ville et les abords de la future Cité internationale de la langue française : le maire attend que le CMN lui confirme la fréquentation du château pour dimensionner et programmer les travaux.

3/ Le maire confirme que le musée Alexandre Dumas restera rue Demoustier

4/ Le maire a confié à Clésence-Logivam la réfection de la cour du Manège : confier le réaménagement de ce petit bijou à 2 pas du Château à un bailleur-social nécessitera la plus grande vigilance. Le cahier des charges devra être soigneusement élaboré.

5/ La réfection de l'église Saint Nicolas : la DRAC subventionnera à 80% un dossier qui concernera l'ensemble de l'église. Le diagnostic soumis par la Ville est en attente de validation ou modification de la DRAC.

6/ L'implication directe que l'Association pourrait assurer en partenariat avec la municipalité, la Communauté de Communes et, bien sûr, le CMN. Plusieurs pistes sont à l'étude mais rien de concret à ce jour.

Xavier Blutel a rencontré le nouveau secrétaire général de la Société des amis d'Alexandre Dumas, succédant à Claude Schopp, démissionnaire.

Il s'agit de Jocelyn Fiorina, franco-italien, éminent universitaire et passionné d'Alexandre Dumas. Nous envisageons de l'inviter à Villers-Cotterêts : pourquoi pas le 24 juillet ?

Le rapport moral est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

IV Approbation des comptes :

Les comptes de l'exercice 2022 sont présentés par Michel Bernard, que nous remercions pour implication.

Les produits de l'activité sont de 512€ et les cotisations de 810€ soit un total de 1322€

Le total des frais incluant la maintenance du site, l'assurance et autres frais est de 1307€

Le résultat de l'exercice 2022 est de **+ 23€** (à noter qu'il était de -392€ puisque nous avons décidé de ne pas demander de cotisations)

Le bilan au 31 décembre : **3806,49€** (compte courant +compte sur livret + stock de livres)

L'approbation des comptes est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

Notre Association va changer de banque en raison des commissions et frais forfaitaires qu'elle n'a pu faire supprimer par l'établissement actuel.

V Renouveaulement du conseil par tiers :

Réélection de Xavier Blutel et réélection d'Eric Flaure

La réélection de Xavier Blutel est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

La réélection d'Eric Flaure est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

Le conseil d'administration étant ainsi renouvelé se retire quelques instants pour délibérer et annonce la nouvelle composition du bureau :

Ainsi Xavier Blutel est reconduit au poste de président

Michèle Thiebaut est nommée vice-présidente

Sylvie Flaure est nommée secrétaire et trésorière.

Le conseil d'administration remercie chaleureusement Michèle Thiebaut pour son implication et son attachement à l'association depuis sa création en 1991.

VI Vote concernant les cotisations 2024 :

Xavier Blutel et le conseil d'administration proposent que le montant des cotisations soit maintenu : soit 20€ par personne et 30€ pour un couple. Il rappelle néanmoins que les dons sont bienvenus : notre association dispose d'un agrément qui permet de déduire 66% du montant des cotisations et des dons de l'impôt sur le revenu.

VII Questions diverses

Alain Arnaud propose un travail de recherche sur Ernest d'Hauterive.

Nous parlons également de collaborer sur une déambulation dans Villers-Cotterêts et ses 35 à 40 hostelleries au XVIIIe siècle.

Edouard Mathieu propose de travailler à un trombinoscope des descendants de Dumas.

Renald Tartari propose un parcours qui s'appuie sur le roman de Dumas « Le meneur de loup »

Xavier Blutel rappelle qu'un circuit dumasien a été établi il y a plusieurs années.

Il rappelle également la mise en place de la « Route du Valois ».

Michel Decqueker rappelle que sa tante Madeleine Crété, membre de notre association et centenaire aujourd'hui, souhaite donner à l'association une édition originale du « Grand dictionnaire de cuisine d'Alexandre Dumas ». C'est une nouvelle réjouissante.

Nous organiserons une remise officielle en présence de Madame Crété.

Enfin Sylvie Flaure clôture cette séquence en proposant aux adhérents une sortie à Paris le 6 juillet 2023 :

Transport en car vers le Mobilier National pour une visite de la réserve Perret de 11 à 12H - Déjeuner - Visite de l'exposition Alexandre Dumas organisée par la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé à l'occasion de la sortie du film « Les trois Mousquetaires » de 14H30 à 17H

Voir en pièce jointe les détails du programme – votre présence à confirmer dès que possible.

VIII Intervention de Xavier Bailly

Xavier Bailly nous a rejoint et nous l'accueillons avec plaisir.

Il nous explique d'emblée que l'ouverture du château au public aura lieu à la fin de l'été. En effet, après des travaux rondement menés depuis 2019, le chantier est face à un problème : des remontées d'humidité empêchent l'installation des sols techniques et des parquets en bois, dans les étages du Logis Royal. Le château est actuellement chauffé pour accélérer l'assainissement de l'intérieur.

Xavier Bailly confirme que les extérieurs sont presque terminés, le sol de la Chapelle est en cours, et la cour du Jeu de Paume, verrière, ciel lexical et sol dallé, terminée. Les meubles et éléments scénographiques sont prêts : ils sont en corian, blancs et/ou noir.

Il rappelle les 3 énormes chantiers menés de front durant ces dernières années.

Le chantier de l'INRAP et les fouilles exceptionnelles qui racontent l'histoire du château, l'installation du Logis Royal et de la Cité internationale de la langue française, et enfin les bâtiments autour de la cour des Offices.

Xavier Bailly nous confirme que la priorité est donnée à l'installation d'un hôtel qui pourra choisir les bâtiments qu'il occupera. Il rappelle qu'un tel investissement est conditionné aux perspectives de rentabilité, difficiles à estimer à ce jour.

C'est après que le reste des bâtiments sera proposé à la location. Il est envisagé de privilégier des sociétés dans le domaine de l'innovation.

Il nous rappelle également la grande ambition qui se met en place autour du projet grâce aux programmes de formation à la langue française qui sont proposés à toutes les antennes diplomatiques dans le monde entier, puis à l'impact qu'aura le Sommet de la francophonie 2024 avec plus de 80 chefs d'état présents.

Aujourd'hui l'équipe de la Cité se renforce progressivement. Ainsi, 6 nouveaux postes arrivent le 3 avril, dont une libraire une chargée de communication.

De nombreux cotteréziens intègrent le personnel.

Enfin, Xavier Bailly partage avec nous une nouvelle qu'il vient d'entendre aujourd'hui de la bouche d'un conseiller municipal : le maire a décidé de créer un parking sur l'emplacement de la « future-ancienne » caserne des pompiers, près du Grand Bosquet.

Pour mémoire, rappel de l'article 2 de nos statuts :

L'Association a pour but la protection et la mise en valeur du patrimoine historique et artistique, de Villers-Cotterêts et de ses environs, ainsi que de réunir les amis cotteréziens, mais aussi de toute autre région ou pays, du général Dumas, de son fils Alexandre, le célèbre écrivain, et d'Alexandre Dumas fils (« les Trois Dumas »).

L'Association a également pour but de faire connaître les Trois Dumas au public, de diffuser l'œuvre des écrivains par des ouvrages, articles ou autres médias, de faire connaître la ville de Villers-Cotterêts, son musée, le château royal, et leurs environs, d'organiser des visites ou voyages sur les lieux où vécut l'illustre cotterézien Alexandre Dumas, de participer à des manifestations culturelles de tous ordres.